

Les chantiers du PS

L'unité de la gauche n'est pas une option, c'est une absolue nécessité face à la montée des populismes, de l'urgence écologique et sociale.

Olivier Faure ne s'est pas perdu en circonvolutions, le 18 janvier, lorsqu'il a présenté les vœux de la direction du Parti Socialiste à la presse, dans les nouveaux locaux du siège national à Ivry.



L'unité de la gauche est indispensable

Les premières semaines de 2019 seront, pour le Parti Socialiste, totalement consacrées à une tâche : parvenir à créer les conditions de l'union des forces de gauche et écologistes pour présenter une liste commune aux élections européennes. Chacun doit mettre son ego de côté et faire prévaloir l'intérêt général. Car sans accord, on sait déjà ce qui se passera le 26 mai à 20h00, a prévenu Olivier Faure : à l'issue de ce scrutin à un seul tour, les Français verront sur leurs écrans apparaître des barres ou des diagrammes. Le plus gros sera celui de l'Extrême-droite qui arrivera en tête et qui risque, pour la première fois, de dépasser les 30% et qui se posera comme la seule opposition crédible au pouvoir macronien. Viendra ensuite celui de la République en marche, certes affaiblie, mais qui se posera comme le rempart au populisme.

Depuis son élection, la stratégie d'Emmanuel Macron consiste précisément à faire croire qu'entre lui et les extrêmes, il n'y a rien. Et après, la France insoumise et les Républicains, il y aura une myriade de petites taches de couleurs qui représenteront les résultats des six ou sept listes de la gauche ou des écologistes qui n'auront pas réussi à s'entendre alors qu'elles partagent les mêmes objectifs pour une Europe plus démocratique, plus sociale, plus écologique.

Et si les intentions de vote en faveur du parti présidentiel restent si élevées c'est justement parce que que la gauche est éparpillée, façon puzzle.

Le Parti Socialiste reste une force politique sur laquelle il faut compter : **« Nous disposons d'un réseau de plus de 3 000 sections réparties sur l'ensemble du territoire, nos élu.es sont à la tête d'un tiers des départements, de cinq régions, de 20 grandes villes et de près de 200 villes de plus de 10 000 habitants »,** a rappelé le Premier secrétaire. Ce sont ces forces vives qui sont invitées à se retrouver le 2 février pour la journée des secrétaires de sections à Paris.

À cette occasion, le Premier secrétaire national fera le point sur la campagne lancée par les parlementaires socialistes pour organiser un référendum d'initiative partagée sur le rétablissement de l'ISF. Il faut que 185 parlementaires approuvent cette démarche. Au moment où la direction du PS présentait ses vœux à la presse, il ne manquait plus que 29 signatures. Alors que les retours des premières réunions du « Grand débat » montrent que le rétablissement de cet impôt est plébiscité par les Français, il serait inconcevable qu'une consultation ne puisse pas être organisée sur ce sujet.



SITE DE DEPOT



Salauds de pauvres

Pour le ministre Blanquer il suffirait de supprimer les allocations familiales aux familles d'enfants violents pour lutter contre la délinquance scolaire. Cette mesure, déjà appliquée sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, a démontré son inefficacité.

Mais surtout, elle stigmatise les plus pauvres. Les enfants issus de milieux favorisés ne sont donc jamais violents ? La délinquance ne serait le fait que d'enfants venant de familles vivant d'allocations et ne sachant pas les éduquer ?

La violence scolaire est une réalité que personne ne peut nier. Mais elle se règle en formant les enseignants, en favorisant la mixité sociale au sein des établissements, en renforçant la présence d'adultes dans les lycées, en accompagnant les parents.

Ce n'est pas en reprenant de vieilles recettes, qui ne servent à rien, que le ministre de l'Éducation nationale bâtira l'école du XXI^e siècle. À moins que sa proposition démagogique n'était en réalité qu'un appel du pied à l'électorat de Nicolas Sarkozy, qui semble de plus en plus influent dans l'entourage présidentiel.

Les limites du « Grand débat »

Après avoir laissé pourrir la situation pendant plusieurs semaines, le président de la République et le gouvernement devaient donner la parole aux Français. C'est ce qu'ils ont fait en lançant, de façon un peu précipitée, le « Grand débat ». D'une manière assez générale, tous les maires, quelle que soit leur sensibilité politique, ont défendu le même point de vue : faciliter voire participer à ce débat, oui. L'organiser et endosser les critiques si les demandes restent lettre morte, non.



Les maires sont redevenus des partenaires ?

Il est d'autant plus surprenant de voir Emmanuel Macron mettre autant d'énergie à répondre aux questions de maires dans des salles des fêtes, qu'il ne tenait qu'à lui, au mois de novembre, au congrès des maires de France de commencer cet exercice. On se souvient qu'il préféra inviter quelques élu.es dans les salons de l'Élysée plutôt que de se rendre Porte de Versailles.

Yohann Nédélec avait, poliment mais fermement, décliné cette invitation. Sur

son blog le maire du Relecq-Kerhuon a précisé son point de vue sur ce débat **« dont les dés semblent déjà pipés, pour reprendre l'expression du président de la République, et pointé les cinq erreurs commises par le pouvoir ».**

« Les dés semblent déjà être pipés. »

« Lorsque l'on veut débattre on ne pose aucune exclusive et l'on débat de tout. Or, Emmanuel Macron, dans sa lettre, laisse penser que l'on ne reviendra pas sur la décision de l'ISF. Première erreur. »

Benjamin Griveaux annonçait, il y a peu que, peu importe les retours des *Cahiers de doléances*, le gouvernement ne changerait pas de cap. Deuxième erreur.

Dorénavant les maires sont devenus les partenaires essentiels sur qui on compte et l'on découvre que diriger de Paris sans nous est complexe. Réveil un peu tardif après les provocations de ce gouvernement, depuis près de deux ans.

Dans sa lettre, le Président demande de la **« loyauté et de la transparence »**. Loyauté à qui ? À quelqu'un en qui on ne croit pas ? En une politique qui est mauvaise pour le pays ? Soyons sérieux. Quatrième erreur donc.

Toujours dans sa lettre, il parle des institutions, des évolutions possibles

mais le cœur du problème, à l'origine, est le pouvoir d'achat. Donc des décisions économiques et fiscales. Or, il n'en est pas question. Cinquième erreur.

« Assurément cette décision de « Grand débat » est surtout un coup de communication en vue de tenter un rabibochage avec les Français et par là même faire l'auto-promotion des réformes voulues avec le regard fixé sur les Européennes de mai prochain. Compliqué enfin d'être objectif avec des marcheurs locaux qui ne cessent de critiquer l'action municipale, avec des procédés parfois douteux, faisant d'ailleurs de la personne de certains élus, une motivation première.



<http://granddebat.fr>

Donc que les choses soient claires : si débat il y a au Relecq-Kerhuon, il sera animé par une personne neutre, sans esprit partisan. Cela ne peut-être qu'un représentant de l'État et en l'occurrence de la Préfecture. Sans cela il n'y aura pas de salles mises à disposition.»

Première ambiguïté à Brest



Dans le Finistère c'est Jean-Charles Larsonneur, député LREM de Brest, qui a essuyé les plâtres de cet exercice. Le samedi 19 janvier, à son invitation, une trentaine de personnes se sont entassées dans l'arrière-salle exiguë d'un restaurant du bas de la rue de Siam, pour un exercice qui s'apparentait plus à un QCM qu'à la réflexion collective.

Après les remerciements d'usage, le député En marche a tenté de diviser l'assistance en quatre groupes correspondant aux quatre thèmes prévus nationalement : transition écologique, fiscalité et dépense publique, démocratie et citoyenneté et organisation de l'État et des services publics. Les personnes présentes ne l'entendaient pas de cette oreille et ce sont finalement six groupes qui se sont, dans un brouhaha qui a fait fuir une dizaine de personnes, penchés sur les questions écologiques et fiscales.

Mais, même si la plupart des intervenants ont estimé que les questions étaient rédigées de telle sorte qu'elles induisaient, à la fois les réponses mais aussi, et surtout, les termes du débat, il est rapidement apparu que, dans un laps de temps de deux heures, il n'était pas possible de rédiger, en groupe, une contribution et que répondre aux questions posées restait la solution la plus « pratique » ou la plus « commode ».

Donc, les contributions remontant de Brest indiqueront que les participants ont adopté le canevas proposé par le gouvernement alors même qu'ils et elles n'ont pas eu le choix. La manière dont le député de Brest a récupéré cet événement montre bien les limites de cet exercice.

Car, s'il est vrai qu'il a donné la parole, il s'est bien gardé de préciser que les participants ont très majoritairement plaidé pour un rétablissement de l'ISF et qu'une des propositions d'économie pour l'État consiste à abandonner la dissuasion nucléaire.

Et maintenant, place au projet!

« Il faut donner du temps au temps », disait François Mitterrand. Pour les socialistes, tant au plan national que fédéral, il ne sert à rien de s'agiter et de faire des effets de manches pour être remarqués. Le plan de travail a été annoncé au congrès d'Aubervilliers : d'abord, on tire le bilan du passage de la gauche au pouvoir et ensuite, on travaille sur le projet.

Dans le Finistère, le bilan du dernier quinquennat a été tiré au Conseil fédéral qui s'est tenu le 8 décembre dernier à Carhaix.

« Or, maintenant que nous avons tiré les leçons du passé, nous pouvons nous tourner vers l'avenir », annonce Arnaud Platel, secrétaire fédéral au Breis et au projet. En effet, l'une des leçons que les socialistes du Finistère ont tiré est que pour être efficace au pouvoir, il faut avoir réfléchi dans l'opposition. C'est donc maintenant que l'avenir se prépare.

Sur quels sujets? Pour le secrétaire fédéral au projet, la question de la décentralisation constitue un bon

exemple du travail d'anticipation que peut effectuer la Fédération du Finistère. D'une part, parce que la Bretagne a toujours été à la pointe de l'innovation sur ces questions et, d'autre part, car ce sujet, complexe, doit être préparé.

C'est précisément ce travail qu'Arnaud Platel et Étienne Westphal ont entamé en publiant une note à ce propos sur le site du Think tank L'Hétairie (<https://www.lhetairie.fr/single-post/droit-a-la-differenciation>).



Pour un projet ambitieux

Les deux auteurs de cette note rappellent qu'en 2017, le candidat Macron a annoncé un « Pacte girondin » au profit des collectivités territoriales. **« Réceptifs à cette annonce, la majeure partie des élus locaux approuveront ce message »,** précisent-ils.

Une fois élu président de la République, Emmanuel Macron a institué le « droit à la différenciation » en moteur de sa vision de la décentralisation l'inscrivant dans son projet de loi constitutionnelle dont la discussion a été ajournée.

Toutefois, selon les auteurs et en l'état actuel de sa rédaction, ce texte ne répond pas à ce défi démontrant par là même que le président de la République ne semble pas prendre la mesure des attentes à ce sujet. Attentes qui plaident pourtant pour une autonomie accrue accordée aux collectivités territoriales, leur donnant l'opportunité d'adapter les normes qui le nécessitent à la réalité de leurs territoires.

Bien d'autres sujets feront l'objet de réflexions...

Répertoire électoral unique

Auparavant, pour pouvoir voter à une élection, il fallait s'être inscrit sur les listes électorales le 31 décembre de l'année d'avant. À partir de cette année, quelques changements sont intervenus.

Alors que les élections européennes, en mai 2019, sont, pour l'instant le seul scrutin prévu cette année, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué depuis le 1^{er} janvier 2019.

Les démarches d'inscription des électeurs ont été simplifiées.

Ainsi, en ce qui concerne les prochaines élections européennes du dimanche 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Les électeurs peuvent également déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un Répertoire Électoral Unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Désormais, les communes n'auront plus à inscrire les jeunes majeurs, inscrits désormais sur le REU suite au recensement citoyen opéré par les communes et mis à jour, le cas échéant, lors de la journée de défense et citoyenneté.

Elles n'auront pas non plus à inscrire les personnes naturalisées ou les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge. Enfin, elles n'auront pas à radier les personnes décédées, les personnes inscrites dans une autre commune ou les personnes privées de leur droit de vote par le juge.

Les élections européennes du 26 mai prochain seront les premières élections générales se déroulant avec des listes électorales extraites du REU.



Jusqu'au 31 mars pour s'inscrire

Agenda

26 janvier 2019

10h00 : Conseil fédéral suivi de la journée des secrétaires et trésoriers de sections, au local du PS à Brest.

1^{er} février

18h30 : Verre de l'amitié de la section Pays Bigouden Sud à l'occasion de la nouvelle année, à la MPT de Pont-l'Abbé.

2 février

Journée nationale des secrétaires de sections à Paris.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1255 - Vendredi 25 janvier 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



Dans la tête d'un jeune agriculteur

Que se passe-t-il dans la tête d'un jeune agriculteur ? Quels sont ses envies, ses ambitions, ses difficultés ? Pour répondre à cette question, Rémi Mer, consultant indépendant de Quimper, est allé à leur rencontre. Il présente leurs réponses, et ses analyses, dans un ouvrage intitulé « Dans la tête d'un jeune agriculteur, manger breton demain », aux éditions Skol Vreizh.

Cap Finistère : Comment est née l'idée de ce livre ?

Rémi Mer : Je suis fils d'agriculteur du Finistère-Nord et cela fait bien longtemps que je m'intéresse aux questions agricoles. Après avoir commencé ma carrière comme ingénieur agronome, j'ai repris des études de communication et mes travaux portaient sur les relations entre la société et le monde agricole. Cela fait un peu plus de dix ans que je travaille sur ce projet de livre. Au départ, je pensais plutôt écrire une lettre ouverte aux agriculteurs pour leur faire part de mes réflexions. Et, en lisant un certain nombre d'ouvrages, écrits par d'éminents universitaires, je me suis rendu compte que les agriculteurs n'avaient jamais le droit à la parole. J'ai donc voulu aller à la rencontre de jeunes agriculteurs en Bretagne, pour restituer leurs envies, leurs attentes, leurs espoirs... Ensuite, j'y ai ajouté mon point de vue pour instaurer une forme de dialogue.

Cap Finistère : Qui sont ces agriculteurs ?

Rémi Mer : J'ai sélectionné un échantillon d'une vingtaine d'exploitants, assez représentatifs des quelques 500 jeunes bretons qui s'installent chaque année. J'ai pris soin de rencontrer des hommes et des femmes, car celles-ci représentent un tiers des installations. J'ai aussi pris soin de rencontrer des bio et des conventionnels, des paysans en filières longues comme en circuits courts.

Cap Finistère : Comment voient-ils leur rôle au sein de la société bretonne ?

Rémi Mer : La fonction de l'agriculteur est de nourrir la population. Mais, parce que cette activité est ancestrale et que l'alimentation n'est pas une production anodine, ils ne sont pas des « producteurs » ordinaires. Ils produisent des biens, mais aussi des liens. Une partie du malaise actuel s'explique par la rupture de ces relations, pour de multiples raisons. Ce que nous mangeons ne peut pas venir de « nulle part ». De la même manière, l'agriculteur a besoin de savoir ce que deviennent son lait, ses porcs ou ses céréales. Sinon, nous avons des consommateurs et des producteurs aveugles ; les uns ne connaissent pas l'origine de leurs

aliments et les autres ne savent pas à qui sert leur travail. Il est donc important pour les agriculteurs de travailler sur l'origine de leurs productions.

Ils doivent également répondre aux attentes de la société qui veut des aliments sains, élevés ou récoltés sans porter atteinte à l'environnement. Mais les consommateurs doivent aussi comprendre dans quel système économique mondial évoluent les agriculteurs qui, pour certains, s'endettent à hauteur de 500 000 euros pour avoir des installations aux normes.

Cap Finistère : Quel regard portent-ils sur le monde politique ?

Rémi Mer : La profession a traversé, et traverse toujours, des crises sévères. Les jeunes sont dans l'ensemble, très durs vis-à-vis des politiques qu'ils accusent de ne pas les comprendre. Il faut tout de même opérer une distinction entre le national et le local. Des initiatives, comme les projets alimentaires de territoires, sont de nature à permettre le dialogue entre la société et les agriculteurs et à renouer les liens dont je viens de parler.

Cap Finistère : Vous êtes donc optimiste pour l'avenir de l'agriculture bretonne ?

Rémi Mer : Oui. La Bretagne dispose d'atouts indéniables. Elle est une des principales régions agricoles d'Europe grâce à son climat tempéré, même avec le changement climatique et à la qualité de ses terres. En outre, il faut aussi tenir compte de notre potentiel humain, composé de productrices et de producteurs motivés, comme en atteste le nombre d'installations, mais aussi de chercheurs et de transformateurs. Ensuite, compte tenu des volumes de production, il n'est pas possible de voir cette activité disparaître. La Bretagne produit 58% des porcs, 33% des volailles et 21% du lait français...

Les conséquences du réchauffement climatiques peuvent se révéler dramatiques dans certaines régions mais moins ici.

Cependant, si je crois que l'agriculture bretonne a un bel avenir devant elle, je redoute tout de même des crises sociales. Car, si la Bretagne enregistre le plus grand nombre d'installations, elle reste aussi une des régions où le taux de suicides des agriculteurs est le plus important. C'est là que doivent intervenir les politiques et les organisations agricoles, au niveau local, pour accompagner et soutenir les agriculteurs en difficulté.

